

► INNOVATION

L'ÉVÈNEMENT HANDI'SOURIRE 2009

L'Association SOHDEV (Santé Orale, Handicap, Dépendance et Vulnérabilité) a coordonné pour la première année, en Rhône-Alpes, du 12 au 24 Juin 2009, la première édition nationale de la manifestation Handi'Sourire, axée sur la santé orale des enfants en situation de handicap.



Fondée sur des principes de santé publique, Handi'Sourire s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la santé bucco-dentaire des enfants handicapés et des pratiques d'hygiène orale de celles et ceux qui les accompagnent au quotidien : familles, auxiliaires de vie, professionnels de santé... Handi'Sourire a pour but d'informer, de sensibiliser et d'éduquer, avec des moyens de référence adaptés, les enfants en situation de handicap, leurs proches et différents professionnels à la santé bucco-dentaire. Parce que la santé orale est une composante essentielle de la santé !

DU 12 AU 24 JUIN 2009, L'ACTION D'HANDI SOURIRE :

Trois manifestations sous forme de table ronde, expositions et sessions de sensibilisation.

Six lieux d'exposition au Centre hospitalier du Vinatier, CAMPS de Décines, IME L'Oiseau Blanc, L'IME Les Primevères et la Tarentelle (résidence de personnes âgées).

Deux départements : Rhône et Ardèche. Six villes concernées. Six sessions de sensibilisation, notamment auprès des enfants de 6 à 12 ans de l'IME L'Oiseau Blanc, ou des enfants de l'IMP Les Primevères (voir photos).

DES SESSIONS DE SENSIBILISATION ONT DONC ÉTÉ PROGRAMMÉES DANS LES DIFFÉRENTES INSTITUTIONS.

Ces manifestations s'adressent à l'ensemble des professionnels médicaux et paramédicaux, mais également aux résidents et familles des enfants en situation de handicap.

La durée des sessions de sensibilisation est de 45 minutes à 1h30 s'adaptant aux contraintes et besoin des établissements. Le langage est adapté.

Si nous prenons l'exemple de l'IME L'Oiseau Blanc ou des Primevères, la séance est organisée autour de jeux et les professionnels en santé bucco-dentaire travaillent sur l'éveil des sens vers la santé orale.

Puis il y a une mise en situation : un professionnel d'Handi'Sourire enfle une blouse blanche et présente ses accessoires.

L'idée est de rassurer au maximum les enfants afin que leur première visite se passe dans un climat de confiance et de sérénité. La séance se clôt par des échanges et des dessins réalisés par les enfants.



Un concours de dessin est mis en place dans les IME sur le thème du sourire et de ses bénéfiques.

LA PRISE EN CHARGE DES PERSONNES HANDICAPÉES : DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES.

Selon différentes enquêtes menées par L'INED et l'OMS, on estime qu'environ 5% des français pourraient relever d'une prise en charge particulière, ce qui représente près de 233 000 personnes handicapées ou dépendantes en région Rhône-Alpes. Les personnes handicapées expriment difficilement leurs besoins en soins et les consultations sont souvent décidées par leur entourage sur la base d'éléments assez subjectifs. Leur accès aux soins dentaires est parfois limité par leurs difficultés à communiquer et à coopérer en cabinet dentaire, par leur incapacité à exprimer leur douleur, par l'inaptitude de leur entourage à percevoir leur inconfort et par l'inexistence de structures de soins adaptées.

Par ailleurs, les personnes handicapées constituent un groupe à haut risque de développement de pathologies bucco-dentaires et présentent des besoins spécifiques.

Une hygiène orale négligée, un entourage ne prêtant pas toujours suffisamment d'attention aux problèmes oraux, une santé fragilisée et les effets secondaires de certains médicaments, génèrent une rapide dégradation de l'état de santé bucco-dentaire qui peut avoir de lourdes répercussions sur la santé générale du patient.



UNE PRISE EN CHARGE INSUFFISANTE

La prise en charge des personnes fragiles nécessite que l'on tienne compte à la fois de leurs problèmes cognitifs, de leur angoisse, et de leurs difficultés psychomotrices : un problème spécifique difficile à formuler.

Mais il existe que très peu de structures spécialisées et de personnels soignants spécifiquement formés pour des soins bucco-dentaires particuliers.

DE NOMBREUSES RAISONS EXPLIQUENT CES FAITS

- Absence de structures adaptées.
- Faible formation des praticiens.
- Absence de référentiels professionnels.
- Accès limité aux techniques alors qu'il a été démontré qu'un soin nécessite en moyenne trois fois plus de temps chez une personne handicapée.

En 2006, une étude de l'état de santé bucco-dentaire des enfants et adolescents de 6 à 20 ans fréquentant un institut a montré que 48,2% des personnes observées, présentaient au moins un problème important ou sévère de santé bucco-dentaire et 40,3% montraient un problème modéré.

► Marie-Pierre Chavanne
Chargée de communication



les personnes handicapées constituent un groupe à haut risque de développement de pathologies bucco-dentaires et présentent des besoins spécifiques.

CONTACT

Cellule de coordination /
Centre hospitalier le Vinatier
Bâtiment 505 bis 95, Bd Pinel
69677 Bron Cedex
Tél. 04 37 91 54 14
Fax : 04 37 91 54 96
Email : ohdev@ch-le-vinatier.fr

Président : Dr. Eric-Nicolas BORY.
Responsable formation : Dr. Sié Aly BARRO.
Secrétaire : Dr. Luminita MODOIANU.